

Réservez votre déclaration

Données d'état civil du contribuable

.....
NOM ET PRÉNOM
.....

EMAIL
.....

TÉLÉPHONE

TÉL. PORT.
.....

CODE FISCAL

Réservez le service 730 en téléphonant au numéro

tél. tél. port.

ou en remettant ce coupon à votre employeur conventionné avec le représentant ou le bureau

AVANTAGES

La déclaration 730 simplifie les démarches du contribuable: elle peut être cumulée avec les compensations de dettes et créances entre conjoints. Le tiers déclarant et payeur retiendra ou remboursera le montant sur le bulletin de paie, la retraite ou toute autre rémunération au mois de juillet.

Le service 730 est fourni par un comptable professionnel expert en fiscalité qui sera à votre service à la fois pour vous aider à remplir la déclaration 730 et pour une consultation fiscale.

DOCUMENTS À PRÉPARER

Les documents utiles (revenus et frais relatifs à l'année 2019) pour la rédaction du modèle 730 sont, à titre d'exemple :

- Le dernier bulletin de paie 2020 en votre possession au moment de remplir la déclaration
- Une copie de votre code fiscal, de celui du/de la conjoint(e) et/ou des membres de la famille à charge (et documents d'identité correspondants)
- Une copie de la dernière déclaration d'impôts présentée (formulaire de déclaration des revenus ou formulaire 730)
- Les éventuelles procurations de paiement ACOMPTE
- Une copie de la déclaration et/ou de la communication IMU
- Certification unique 2020
- Une attestation d'indemnités ou de sommes versées par des organismes tels que INPS, INAIL, caisses du bâtiment, etc. non signalées à votre tiers déclarant et payeur
- Les actes de vente ou d'achat de terrains et/ou immeubles réalisés en 2019 et au cours des premiers mois de l'année 2020
- La documentation relative à d'autres revenus (loyers, bénéfices, dividendes, représentations occasionnelles, collaborations etc.)
- LES CHARGES DÉDUCTIBLES documentées par des factures, des reçus ou des tickets de prestations ou de dépense relatifs à : frais sanitaires, y compris ceux des membres de la famille (examens, visites et soins médicaux en général, tels que soins dentaires/homéopathiques, interventions chirurgicales, transplantations et hospitalisations, lunettes et lentilles avec prescription, appareils auditifs, équipement sanitaire, assistance sanitaire, véhicules pour personnes à mobilité réduite, etc.), intérêts passifs pour les prêts immobiliers, assurances vie/accident/événements calamiteux et cotisations volontaires, taxes scolaires, frais funéraires, frais vétérinaires, cotisations obligatoires, cotisation pour le personnel domestique, adoptions de mineurs étrangers, dons à divers organismes/institutions/associations, frais de rénovation, frais d'ameublement pour immeubles rénovés et TVA pour acquisition immobilière A ou B, fonds retraite, locations (L.431/98, pour transfert professionnel, pour les étudiants non-résidents ou jeunes, etc.), frais soutenus pour les professionnels chargés de l'assistance à la personne dans les cas de non autonomie, frais pour économie d'énergie, cotisations relatives au rachat des années universitaires, frais soutenus (enfants entre 5 et 18 ans) pour l'inscription annuelle ou l'abonnement à des associations sportives, gymnases, piscines, etc., frais de garde en crèche, frais d'achat de cartes d'abonnement pour les transports en commun
- Documents relatifs à l'immobilier et aux activités financières détenues à l'étranger. Les données doivent être indiquées dans le cadre RW et RM du Formulaire de déclaration des revenus intégré au Formulaire 730